

Paris Drone Festival : La Ville de Paris ouvre des espaces à la pratique des drones de loisir

Paris accueille aujourd'hui son 1er festival de drones sur les Champs-Élysées. A cette occasion, Anne Hidalgo a présenté les lieux parisiens qui seront désormais ouverts à la pratique de loisir des drones : l'hippodrome de Longchamp et le Parc de la Villette.

2.600 PME travaillent aujourd'hui dans le secteur des drones civils en France et le secteur emploie plus de 5.000 personnes. La filière professionnelle du drone représente environ 60M€ de chiffre d'affaires en 2015 (hors chiffre d'affaires des ventes de drones de loisir). Dans ce domaine, 300.000 drones ont été vendus en France en 2015, contre 100.000 en 2014. Le marché devrait être multiplié par 10 d'ici quelques années. L'usage ludique des drones par des particuliers s'étend également.

Afin de répondre à la hausse de ventes de drones civils et à leur utilisation grandissante par des particuliers la Ville de Paris a décidé de valoriser une pratique responsable, sécurisée et respectueuse de la réglementation. C'est pourquoi elle a pris l'initiative, en étroite collaboration avec la Préfecture de Police et la Direction Générale de l'Aviation Civile, de soutenir l'organisation sur les Champs-Élysées du Paris Drone Festival, co-organisé par le Comité Champs-Élysées et l'agence Ubi Bene, et qui a eu lieu dimanche 4 septembre.

Cette première édition était axée sur la pédagogie et le rappel du cadre réglementaire applicable aux activités professionnelles et de loisirs des drones. Elle a permis de sensibiliser le grand public aux usages responsables des drones. Enfants, parents, professionnels du secteur, autorités publiques, associations, startups : tous étaient réunis autour de cette pratique en pleine expansion. Tout au long de l'après-midi, SNCF – partenaire principal du festival – la Préfecture de Police, le Groupe La Poste, DPDgroup, Yuneec, la Fédération Française d'Aéromodélisme (FFAM), la Fédération professionnelle du drone civil (FPDC), Cinemizer, VOGO Sport, ont réalisé des démonstrations d'usage de drones et présenté leurs innovations sur leurs stands d'exposition. Des ateliers gratuits pour les enfants, animés par des startups et des associations, ont également démontré que, derrière l'usage récréatif des drones, pouvaient se développer toutes sortes d'initiations à la programmation informatique et à la fabrication d'objets volants.

Le Paris Drone Festival a également accueilli, pour la première fois dans l'espace urbain, une course de drones regroupant 8 pilotes de drones de renommée internationale.

Lors du festival, Anne Hidalgo a annoncé la mise à disposition de deux zones d'aéromodélisme pour la pratique de drone amateur : l'Hippodrome de Longchamp et le Parc de la Villette. Ces sites permettront à tous celles et ceux qui le désirent de faire voler leurs drones, de sensibiliser les nouveaux pratiquants sur la réglementation applicable et les règles de sécurité ainsi que de s'initier sur l'utilisation de leur multi-rotor et de bénéficier d'un encadrement complet.

L'Hippodrome de Longchamp testera le dispositif en accueillant la première session de vol le dimanche 18 septembre. Le Parc de la Villette accueillera la suivante, le dimanche 16 octobre.

Les sites de vol bénéficieront d'un encadrement de la part de Fédération Française d'aéromodélisme (FFAM) qui s'appuiera sur l'Association Mini Racers (AMR) pour l'encadrement humain et l'initiation au vol grâce à la présence de 3 à 6 moniteurs/formateurs.

Ces sites de vol seront ouverts de 10h30 à 17h30, par créneaux de vol d'une heure. Ils seront accessibles à l'ensemble des usagers, débutants comme confirmés. Un débutant bénéficiera d'un encadrement individualisé par un moniteur durant tout le vol (durée de 7 à 8 minutes). Les modalités d'inscription et de pratique seront publiées prochainement par la FFAM et l'AMR, avec le soutien de la Ville de Paris.

La Ville de Paris se réjouit de la réussite de ce premier festival de drones, notamment grâce à l'expertise et la diversité de ses partenaires.

Contacts presse :

Ville de Paris : Simon Le Boulaire / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61 ou 06 42 43 04 13
Comité Champs-Élysées : Edouard Montchamp / Havas Paris /
edouard.montchamp@havasww.com / 06 18 73 49 53

Partenaires du Paris Drone Festival

À propos de SNCF :

SNCF est aujourd'hui un acteur majeur de l'innovation drones en France. SNCF a déjà investi plus de 10 millions d'euros depuis 3 ans en recherche et développement et dédie une équipe de 20 chercheurs, ingénieurs spécialisés ou encore télé-pilotes confirmés pour une flotte de 10 drones.

Le groupe développe des applications liées aux drones et les adapte aux besoins spécifiques du réseau que ce soit pour sa maintenance ou sa sûreté. Des partenariats scientifiques et techniques existent avec de nombreuses entreprises et start-up et des organismes de recherche tels que l'ONERA (Office National des Études et Recherches en Aérospatiale) et l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées).

SNCF utilise ses drones en maintenance pour la visite de zones difficiles d'accès (parois rocheuses, toitures de gare), les relevés topographiques, le contrôle d'installations électriques et pour la reconstitution 3D du réseau ferré.

Dans le domaine de la sûreté, ils sont en appui pour la surveillance d'un réseau ouvert de 30 000 km, objet d'actes de malveillance (vols de métaux, dépôts d'objets, manipulations d'installations, etc).

<http://www.sncf.com/fr/presse/fil-info/sncf-partenaire-paris-drone-festival-31082016>

À propos du Groupe La Poste / DPDgroup

Depuis juin 2014, Le Groupe La Poste, via son réseau international DPDgroup, teste en conditions réelles la livraison de colis par drone. En partenariat avec Atechsys, DPDgroup a développé un drone capable de transporter, de façon autonome, des colis de grande taille (37cm X 27cm x 12,5cm), jusqu'à 3kg, dans un rayon de 20 km, quelle que soit la nature du terrain.

En juillet 2015, DPDgroup et Atechsys ont développé un terminal de livraison afin de sécuriser les phases de chargement du colis, de décollage et d'atterrissage jusqu'à la dépose du colis. Ce terminal permet de répondre au souci permanent de sécurité et permettra de développer les réseaux logistiques en s'affranchissant des principales contraintes comme les infrastructures, les conditions météorologiques, la sécurité des personnes et opérateurs, la protection et la sécurisation du colis et du matériel. Les tests concluants de vol en autonomie complète valident l'approche choisie par DPDgroup, notamment la réflexion menée autour de l'utilisation de drones pour accéder à des zones isolées (montagnes, îles, zones rurales, etc).

https://www.dpd.com/portal_fr/home/perspectives/les_drones_de_livraison

À propos de Yuneec

Depuis 1999, Yuneec est l'un des principaux fabricants mondiaux d'avions radiocommandés et de drones civils de loisirs. Ce fabricant d'origine chinoise a installé son siège européen en Allemagne, d'où il design, conçoit et commercialise des drones et accessoires de loisirs à destination des particuliers. Récemment, Yuneec annoncé Breeze, le premier drone dédiés aux selfies 4K, et présenté à Paris sur les Champs-Élysées.

www.yuneec.com

À propos de Cinemizer :

Initialement développé par Zeiss, Microoled relance le casque Cinemizer à l'occasion du Paris Drone Festival en proposant aux visiteurs de l'évènement une véritable plongée en immersion dans la nature ! Un cinéma immersif baptisé 'FPV Experience' permettra à chacun de chausser les lunettes CinemizerOLED pour découvrir l'expérience immersive du vol freeride de drones en pleine nature.

www.cinemizeroled.com

À propos de FFAM :

Fondée en 1966, la Fédération Française d'AéroModélisme est une association Loi 1901 à but non lucratif qui comptait 28.000 licenciés en 2015. Elle a pour but principal d'organiser, de diriger et de développer la pratique de l'aéromodélisme en France métropolitaine et dans les Départements et Territoires d'Outre-mer. La FFAM met ainsi tout en œuvre pour encourager, soutenir, coordonner, harmoniser et contrôler l'action des associations affiliées et des membres agréés et favorise la

formation technique des jeunes afin de contribuer à l'initiation aux carrières aéronautiques (ingénieur, pilote, mécanicien, etc.).

www.ffam.asso.fr/fr

À propos de FPDC :

Créée en 2013, la Fédération Professionnelle du Drone Civil (FPDC) est une association régie par la loi de 1901 qui fédère les acteurs privés et institutionnels du secteur du drone français, notamment les constructeurs et les opérateurs. La FPDC a pour but de supporter et coordonner les efforts de promotion nationale et internationale relatifs aux potentialités des aéronefs sans pilote dans le domaine civil. En facilitant l'échange et la coopération entre les différents acteurs du secteur. La FPDC permet de trouver des solutions innovantes communes ouvrant ainsi à cette nouvelle industrie un avenir porteur.

www.federation-drone.org

À propos d'ERSA :

L'European RotorSports Association (ERSA) est l'association chargée par la Fédération Aéronautique Internationale (FAI) d'organiser et gérer des événements de FPVracing en Europe. Cette association a pour objectif de promouvoir le FPV Racing à travers l'Europe et d'aider l'ensemble des ligues nationales à se développer et à partager leurs expériences afin de faire prospérer cette nouvelle discipline sportive à la mode.

www.ersa.eu.com